



Le Président du Syndicat Mixte  
de l'Ouvèze Provençale

A

Mesdames, Messieurs les  
délégués, membres du  
Bureau du SMOP

Entrechaux, le 10 JAN. 2025

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du bureau syndical est organisée dans les locaux du SMOP à Entrechaux le :

**Lundi 20 janvier 2025 à 14h00**

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister. L'ordre du jour est le suivant :

**Désignation d'un secrétaire de séance**

**Approbation du compte rendu de la réunion précédente**

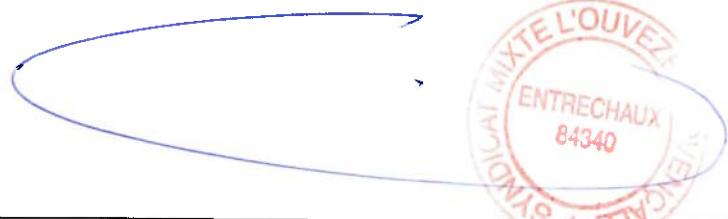
**Préparation du Comité Syndical du 30 janvier 2025**

1. Examen du programme d'action 2025 et définition du bénéfice (global/local)
2. Modification du règlement budgétaire et financier du SMOP
3. Modification de la participation à la protection complémentaire santé et prévoyance des agents
4. Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mis en place par le centre de gestion de Vaucluse
5. Débat d'orientation budgétaire

**Questions diverses**

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,  
Jean-François PERILHOU



**POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU BUREAU ET LES CONDITIONS DE QUORUM, MERCI DE  
CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE**